

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE



COMMUNE DE BANGANGTE

RESERVE FORESTIERE DE BALOUMGOU

RAPPORT D'ENQUÊTE SOCIO-ECONOMIQUE DES VILLAGES RIVERAINS A LA RESERVE FORESTIERE

JUILLET 2013

Centre Technique de la Forêt Communale

Association des Communes Forestières du Cameroun

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 22 20 35 12 Email : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Liste des tableaux..... | 5 |
| Liste des cartes..... | 5 |
| Liste des photos | 5 |
| CHAPITRE 1 : INTRODUCTION | 6 |
| 1.1 Contexte et justification | 6 |
| 1.2 Objectifs de l'étude | 7 |
| 1.3 Méthodologie | 7 |
| 1.3.1 Calendrier de descente dans les villages | 7 |
| Tableau 01 : Calendrier de descente dans les villages | 8 |
| 1.3.2 Choix des villages concernés par l'étude | 10 |
| 1.3.3 Formation des enquêteurs | 10 |
| 1.3.4 Répartition des d'enquêteurs par équipe | 10 |
| Tableau 2 : Répartition des équipes /région/commune/réserve forestière..... | 10 |
| 1.3.5 Collecte des données et restitution | 12 |
| CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE ET DU MILIEU PHYSIQUE..... | 13 |
| 2.1 Localisation de la commune | 13 |
| 2.2 Localisation des villages riverains à la réserve de Baloungou..... | 14 |
| 2.3 Climat (pluviométrie, température, vents, etc.) | 14 |
| 2.4 Situation pédologique | 15 |
| 2.5 Végétation..... | 16 |
| 2.6 Faune..... | 17 |
| Carte 3 : Réserve forestière de Baloungou..... | 18 |
| CHAPITRE 3 : DESCRIPTION DU MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE..... | 19 |
| 3.1 Historique..... | 19 |
| 3.1.1 Historique de la commune et des villages riverains..... | 19 |
| 3.2 Caractéristiques socio-démographiques..... | 20 |
| 3.2.1 Population et Tendances démographiques | 20 |
| Tableau 3: Nombre d'habitant dans les villages riverains à la réserve de Baloungou de 2012 à 2008 | 20 |

| | | |
|--|--|-----------|
| 3.2.3 | Qualité de l’habitat et conditions générales | 20 |
| 3.2.4 | Compositions ethniques des communautés..... | 21 |
| 3.2.5 | Compositions religieuses des communautés..... | 21 |
| 3.3 | Description du cadre institutionnel et fonctionnel des services de base | 21 |
| 3.3.1 | Education | 21 |
| Tableau 4: Etablissements scolaires présents dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou..... | | 22 |
| 3.3.2 | Santé..... | 23 |
| Tableau 5: Distribution des centres de santé dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou..... | | 23 |
| 3.3.3 | Eau | 23 |
| Tableau 6: Distribution des points d’eau dans la réserve Baloumgou | | 25 |
| 3.3.4 | Electricité et Communication..... | 26 |
| Tableau 7: Distribution de l’électricité et des zones de communication dans la réserve de Baloumgou .. | | 26 |
| 3.3.5 | Développement routier..... | 27 |
| 3.3.6 | Autres structures, infrastructures (marché, structures d’accueil, etc.) et institutions sociales | 27 |
| Tableau 8: Présentation des axes routiers dans la zone de la réserve de Baloumgou..... | | 28 |
| Tableau 9: Distribution des marchés autour de la RF de Baloumgou | | 29 |
| 3.3.7 | Accessibilité aux marchés et flux de commercialisation | 30 |
| 3.4 | Activités économiques | 30 |
| 3.4.1 | Généralités | 30 |
| 3.4.2 | Calendrier des activités économiques | 30 |
| Tableau 10: Calendrier des activités économiques | | 31 |
| 3.4.3 | Exploitation forestière..... | 32 |
| 3.4.4 | Agriculture | 32 |
| Tableau 11: Revenus de l’agriculture vivrière et de rente | | 33 |
| 3.4.5 | Exploitation des PFNL..... | 35 |
| Tableau 12: PFNL existent dans la zone de la réserve de Baloumgou | | 36 |
| 3.4.6 | Elevage..... | 37 |
| Tableau 13: Principaux animaux élevés dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou | | 37 |
| 3.4.7 | Chasse | 38 |

| | |
|--|-----------|
| Tableau 14: Présentation des animaux les plus chassés dans la réserve de Baloumgou | 38 |
| 3.4.8 Pêche | 39 |
| Tableau 15: Zone de pêche dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou | 39 |
| 3.4.9 Artisanat..... | 39 |
| 3.4.10 Activités minières | 39 |
| 3.5 Modalités d'accès et d'utilisation des ressources naturelles | 39 |
| 3.5.1 Accès aux ressources naturelles | 39 |
| Tableau 16 : Principaux Accès aux ressources naturelles dans la réserve de Baloumgou | 41 |
| 3.5.2 Utilisation des ressources naturelles | 42 |
| Tableau 17: Principales utilisations des ressources naturelles dans la réserve de Baloumgou..... | 42 |
| Tableau 18: Distribution des sites sacrés et particuliers dans la réserve de Baloumgou | 43 |
| 3.5.3 Processus de décision et modes de contrôle..... | 43 |
| 3.6 Organisations sociales existantes | 43 |
| 3.6.1 Organisations villageoises..... | 43 |
| Tableau 19: Différentes associations et leurs particularités dans la réserve de Baloumgou..... | 43 |
| 3.6.2 Organisations externes | 45 |
| Tableau 20: Organisations externes intervenants dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou | 45 |
| 3.7 Perceptions des villages par rapport à la foresterie communale | 45 |
| 3.7.1 Les peurs et les attentes des villageois par rapport à la foresterie communale | 45 |
| CHAPITRE 4 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS..... | 47 |

Liste des tableaux

| | |
|---|----|
| Tableau 01 : Calendrier de descente dans les villages | 8 |
| Tableau 2 : Répartition des équipes /région/commune/réserve forestière | 10 |
| Tableau 3: Nombre d'habitant dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou de 2012 à 2008 | 20 |
| Tableau 4: Etablissements scolaires présents dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou | 22 |
| Tableau 5: Distribution des centres de santé dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou | 23 |
| Tableau 6: Distribution des points d'eau dans la réserve de Baloumgou | 25 |
| Tableau 7: Distribution de l'électricité et des zones de communication dans la réserve de Baloumgou | 26 |
| Tableau 8: Présentation des axes routiers dans la zone de la réserve de Baloumgou | 28 |
| Tableau 9: Distribution des marchés autour de la RF de Baloumgou..... | 29 |
| Tableau 10: Calendrier des activités économiques | 31 |
| Tableau 11: Revenus de l'agriculture vivrière et de rente | 33 |
| Tableau 12: PFNL existent dans la zone de la réserve de Baloumgou | 36 |
| Tableau 13: Principaux animaux élevés dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou | 37 |
| Tableau 14: Présentation des animaux les plus chassés dans la réserve de Baloumgou..... | 38 |
| Tableau 15: Zone de pêche dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou..... | 39 |
| Tableau 16 : Principaux Accès aux ressources naturelles dans la réserve de Baloumgou..... | 41 |
| Tableau 17: Principales utilisations des ressources naturelles dans la réserve de Baloumgou | 42 |
| Tableau 18: Distribution des sites sacrés et particuliers dans la réserve de Baloumgou | 43 |
| Tableau 19: Différentes associations et leurs particularités dans la réserve de Baloumgou | 43 |
| Tableau 20: Organisations externes intervenants dans les villages riverains à la réserve | 45 |

Liste des cartes

Carte 1 : localisation de la Commune de Bangangté

Carte 2 : villages riverains à la réserve

Liste des photos

Photo 1 : l'exploitation illégale dans la réserve

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

1.1 Contexte et justification

Le Cameroun conduit un vaste programme de réformes intégrant non seulement les aspects de gestion durable des ressources naturelles, mais aussi les enjeux de bonne gouvernance et de lutte contre la pauvreté. Les communes camerounaises acquièrent avec l'adoption des nouvelles lois sur la décentralisation de juillet 2004 (*Loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes et loi n°2004/019 fixant les règles applicables aux régions*), des compétences nouvelles ; cependant les moyens dont elles disposent demeurent limités. Les potentialités de ce nouvel arsenal législatif sont de plusieurs ordres pour le développement des communes. En effet, certaines compétences devront être transférées aux collectivités dans les domaines suivants :

- ❖ l'action économique ;
- ❖ l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- ❖ la planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat ;
- ❖ le développement sanitaire et social ;
- ❖ l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle ;
- ❖ la jeunesse, le sport et les loisirs ;
- ❖ la culture et la promotion des langues nationales.

Ainsi dans le cadre du transfert des compétences dans le domaine de l'environnement et la gestion des ressources naturelles, le Ministère des Forêts et de la Faune a transféré la gestion des certaines réserves forestières aux communes, parmi lesquelles celle de Baloungou transférée à la commune de Bangangté. Ce transfert de compétence qui s'est fait dans le cadre de la décision N° 2002/D/MINFOF/SG/DF/CSRRVS, du 21 Août 2012, vise à assurer une gestion durable des ressources forestières, fauniques et halieutiques ; et leur contribution effective au développement économique et social local.

Pour faire face aux nouvelles responsabilités des communes énoncées ci-dessus et afin d'impulser son auto- développement, la commune de Bangangté a signé une convention provisoire de gestion avec le MINFOF. Dans le cadre de cette convention provisoire, la gestion de la réserve forestière concédée doit connaître préalablement les travaux préliminaires suivants :

- La définition concertée avec les populations riveraines des limites actualisées de la RF ;
- L'élaboration concertée du plan d'aménagement de la RF ;
- L'élaboration concertée du plan d'actions quinquennal et des plans annuels d'opérations ;
- L'élaboration d'une étude d'impact environnementale et sociale sommaire et d'un plan de gestion environnemental.

Pour ce faire, la mairie de Bangangté a sollicité l'appui technique et financier du Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC), pour l'accompagner dans ce vaste processus. C'est donc dans le cadre de la réalisation des études préalables au plan d'aménagement que la présente étude socio-économique a été menée.

1.2 Objectifs de l'étude

Objectif global

L'objectif global de cette étude est de faire un diagnostic du climat social, économique et culturel qui prévaut au sein des communautés riveraines à la réserve forestière à aménager ; ceci de sorte à mieux cerner les relations entre les communautés et la forêt, et aussi de formuler des recommandations conséquentes pour la gestion de la réserve forestière et le développement des communautés locales.

Objectifs spécifiques

- Conduire un diagnostic participatif dans les communautés des sept (02) villages riverains;
- Décrire les organisations sociales et institutionnelles des communautés, les caractéristiques historiques, sociales, démographiques, et ethniques des villages concernés;
- Répertorier les priorités de développement des communautés ;
- Identifier les modalités d'accès et de gestion des ressources forestières et les conflits potentiels liés à l'usage de ces ressources;
- Identifier les potentiels impacts positifs et négatifs de l'aménagement de la réserve forestière (évaluation des risques, impacts environnementaux directs et indirects de l'exploitation forestière, équilibre social et qualité de vie des populations concernées) ;
- Sensibiliser (indirectement) les populations riveraines sur l'importance et le processus de gestion de la réserve forestière par la Mairie.

1.3 Méthodologie

1.3.1 Calendrier de descente dans les villages

Une proposition du calendrier de descente dans les villages a été préparée au niveau du CTFC, en collaboration avec les chefs d'équipe. Ce calendrier a par la suite été partagé au niveau des mairies concernées, et adopté.

Tableau 01 : Calendrier de descente dans les villages

| | | SEMAINE 1 (DU 23 AU 30 JUN 2013) | | | | | | | |
|--------------------------|-----------------------------------|--|--|---|---------------------------------------|------------------------------|----------------------------|----------------------------------|--|
| Equipes | Dimanche 23/06/13 | Lundi 24/06/13 | Mardi 25/06/13 | Mercredi 26/06/13 | Jeudi 27/06/13 | Vendredi 28/06/13 | Samedi 29/06/13 | Dimanche 30/06/13 | |
| Equipe Littoral | Yaoundé-Mbanga | -Travail à la Mairie -Départ pour V1 | V1 : | V2 | V3 : | V4 : | V5 : | Voyage Mbanga -Melong | |
| Equipe Nord Ouest | Yaoundé-Wun | -Travail à la Mairie -Départ pour V1 | -Travail au V1: -Voyage wum →Fundong | -Travail à la Mairie -Départ pour V2 | V2 : | V3 : | V4 : | V5 | |
| Equipe Ouest 1 | Yaoundé-Kouoptamo | -Travail à la Mairie -Départ pour V1 | V1 | V2 | V3 | V4: | V5 : | V6 | |
| Equipe Ouest 2 | Yaoundé-Dschang | -Travail à la Mairie -Départ pour V1 | V1 | -V2 : - Dschang- Baham | -Travail à la Mairie -Départ pr V3 | V3 : | V4 : | V5 | |
| | | SEMAINE 2 (DU 01au 07 juillet 2013) | | | | | | | |
| Equipes | Dimanche 30/06/13 | Lundi 01/07/13 | Mardi 02/07/13 | Mercredi 03/07/13 | Jeudi 04/07/13 | Vendredi 05/07/13 | Samedi 06/07/13 | Dimanche 07/07/13 | |
| Equipe Littoral | Voyage Mbanga - Melong | -Travail à la Mairie -Départ pour V6 | V6 | V7: | V8 : | V9 : | V10 : | Voyage Melong Yaoundé | |
| Equipe Nord | V5 | V6 | V7 : | -Travail à la Mairie | V8 | V9 | V10 : | Voyage Tubah Yaoundé | |

| | | | | | | | | | |
|-----------------------|-------------------------------|---|-------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|------------------------------|----------------------------|--------------------------------|--|
| Ouest | | | Voyage Fundong - Tubah | -Départ pour V8 | | | | | |
| Equipe Ouest 1 | V6 | V7 | V8 | V9 | V10 | V11 | V12 | Voyage Kouptamo-Yaoundé | |
| Equipe Ouest 2 | V5 | V6 | -V7 -Baham-Bazou | -Travail à la Mairie -Départ pr V8 | V8 | V9 | V10 | Voyage Baham-Banganthé | |
| | | SEMAINE 3 (DU 08 au 14 juillet 2013) | | | | | | | |
| Equipes | Dimanche 07/07/13 | Lundi 08/07/13 | Mardi 09/07/13 | Mercredi 10/07/13 | Jeudi 11/07/13 | Vendredi 12/07/13 | Samedi 13/07/13 | Dimanche 14/07/13 | |
| Equipe Ouest 2 | Voyage Baham-Banganthé | Travail à la Mairie -Départ pour V11 | V11 | V12 | Voyage Banganthé - Yaoundé | | | | |

1.3.2 Choix des villages concernés par l'étude

Tous les villages de la Commune de Bangangté n'étaient pas concernés par cette étude socio-économique ; seulement ceux qui sont riverains à la réserve forestière et qui ont des droits reconnus dans cette forêt. Ainsi, deux (02) villages ont été retenus pour la réalisation des enquêtes socio-économiques, à savoir : Baloumgou et Bamena

1.3.3 Formation des enquêteurs

Elle a consisté en une formation théorique assurée par un cadre du CTFC. Ainsi, quatre (04) chefs d'équipe ont été formés comme formateurs.

La formation a porté sur :

- La théorie sur l'ESE menée dans le cadre de l'aménagement forestier (définition et objectifs de l'ESE, concepts légaux, méthodologie d'enquête et cartographie participative, message d'introduction des équipes d'animateurs dans les villages, questions/réponses après la lecture du questionnaire, et les aspects divers concernant les avantages de la gestion communale des réserves forestières) ;
- Le plan de travail et le déroulement de l'ESE.

1.3.4 Répartition des d'enquêteurs par équipe

Quatre équipes d'enquêteurs ont été constituées. Le tableau 2 montre les différentes équipes ainsi que les villages attribués à chacune d'elle. La collecte des données a été précédée par l'information des chefs des villages par la commune pour la mobilisation des populations.

Tableau 2 : Répartition des équipes /région/commune/réserve forestière

| Region /Chef d'équipe | Commune | Nom de la réserve forestière | Nombre de villages |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| <u>Nord – Ouest /</u> Limen Dave | Fundong (35 km de tubah) | Kom-Wum | Menkan Baïso Nughom Mbengka Mbonkegsou Aboh Total = 6 |
| | Wum | | Mbuh Total = 1 |
| | Tubah (15 km de Bamenda) | Bambui | Bambui Babanki Fingé Total = 3 |
| <u>Littoral/</u> Jean Roger ONAH | Mbanga | Muyuka Kompina | Muyuka operation Ndom I Kotto up Kombe Muyuka II Total = 5 |
| | Mélong | Mélong | Nkongsoung Mboumouango Ntonkou Ekom nkam Mélong II Total = 5 |
| <u>Ouest 1 /</u> FAPA Rodrigue | Kouoptamo | Ngambouo | Buea Ngbentsouen I Ngbentsouen II Ngambou II Batchanda Total = 5 |
| | | Mou | Ngouendam Njididoum-ngouendam Njindoun Kouomboum Nkouchetoum Ngouendam- ponfon Tam-Kouomboum Total = 7 |
| <u>Ouest 2/</u> DJIOFACK | Dschang | Signal | Dschang Total = 1 |

| | | | |
|--------------|-----------|----------------|--|
| Hervé | | Foréké-Dschang | Nteingué Total = 1 |
| | Baham | Thègne-Baham | Baghom Baho Djegheu Ngougoua Chengne Total = 5 |
| | Bazou | Balengou | Katio Djeufock Djeuta Total = 3 |
| | Bangangté | Baloumgou | Baloumgou Bamena village Total = 2 |
| Total | 10 | 12 | 44 |

1.3.5 Collecte des données et restitution

La collecte des données sur le terrain s'est étalée sur 02 jours par village ; et a consisté à l'administration des fiches de collecte des données mis à la disposition des équipes d'enquêteurs. L'administration de ces fiches s'est faite à travers les focus groupes et les interviews individuels de quelques personnes ressources. Au terme de la collecte des données dans chaque village, les données ont été synthétisées et restituées auprès d'une assemblée villageoise pour amendement et validation.

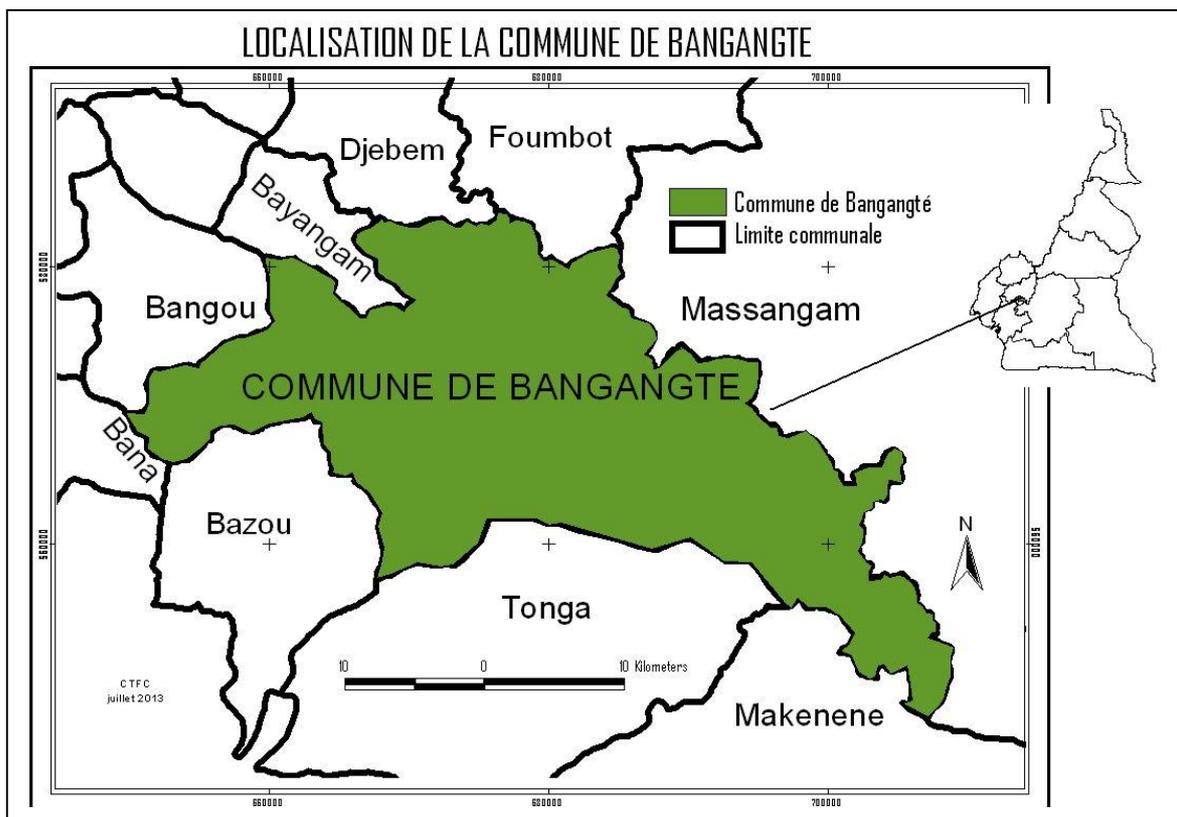
CHAPITRE 2 : DESCRIPTION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE ET DU MILIEU PHYSIQUE

2.1 Localisation de la commune

La commune de Bangangté est située dans région de l'Ouest Cameroun. Administrativement, elle est située dans le département du Ndé. Elle se trouve dans l'hémisphère nord entre le 5°5 et le 6°5 et les 10°5 et le 11°5 méridien à l'Est de Greenwich et sa superficie de 868,43 km²

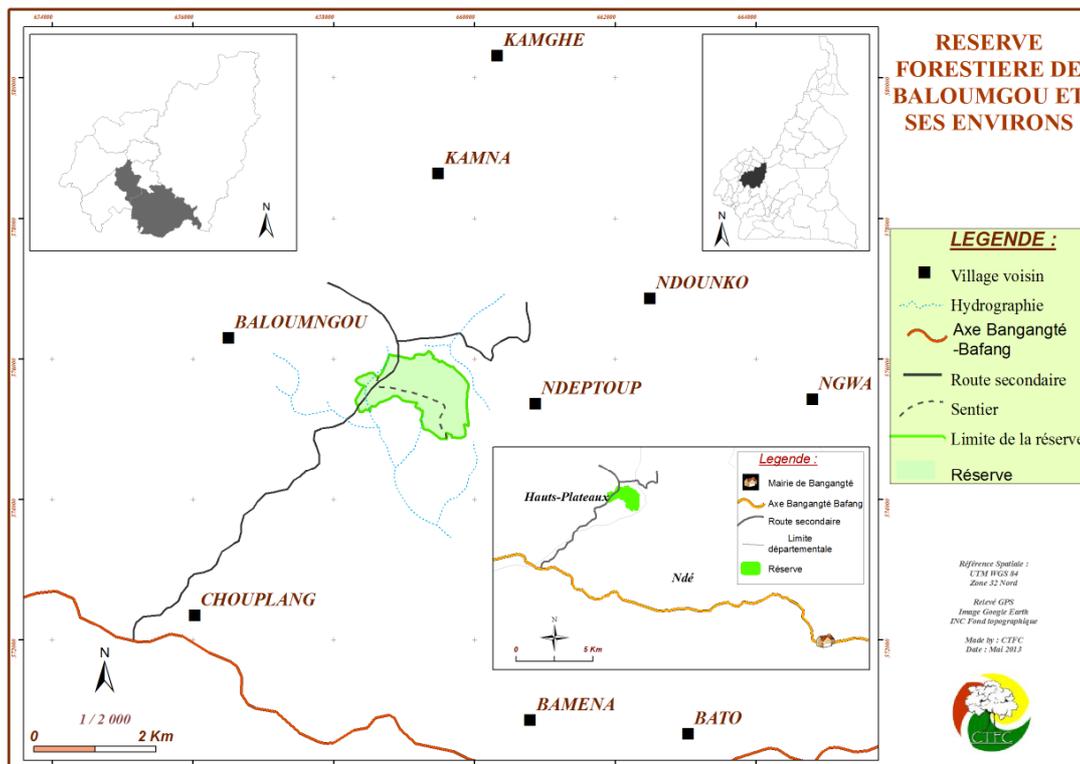
La commune de Bangangté est située dans la Région de l'Ouest, Administrativement, elle est située dans le département du Ndé. Sa superficie est de 399 km². Généralement, l'altitude moyenne est de 1 100 m au-dessus du niveau de la mer. Elle compte 7 villages et 2 sont concernées par l'étude ces 2 villages ont une population d'environ 6000 âmes.

La Commune de Bangangté est limitée de part et d'autre par 7 communes donc les noms suivent: Tonga ; Bassamba ; Bazou ; Foumbot ; Bayagam ; Bangou; Bana; Demding; Massangam. Parmi ces villages, 2 sont riverains à la réserve forestière objet de notre étude.



Carte 1 : localisation de la Commune de Bangangté

2.2 Localisation des villages riverains à la réserve de Baloumngou



Carte 2 : villages riverains à la réserve

Les communes de Bangangté compte (07) villages, dont : Bangoua ; Bamena ; Batchingou ; Bangoulap ; Bahouoc ; Bangang ; Fokam. Parmi ces villages, 2 sont riverains au massif forestier il s'agit de Blamougou et Bamena- village. Ces deux villages sont groupés et la distance entre les deux varie de 3 à 5 km.

2.3 Climat (pluviométrie, température, vents, etc.)

Le climat de la commune de Bangangté est un climat équatorial de type guinéen caractérisé par deux saisons (une saison sèche et une saison pluvieuse). La saison sèche va de mi-novembre à mi-mars. Les plus fortes températures sont observées en Avril et les plus faibles fin Septembre. L'écart diurne moyen est à son maximum pendant la saison sèche. La saison des pluies, d'avril à septembre, se caractérise par de faibles températures minimales stationnaires et un faible écart diurne. Bangangté est sous influence estivale de la mousson en provenance du sud-ouest, qui est responsable de la vigueur des pluies de Juin à Octobre. Mais ces pluies, qu'il s'agisse du total annuel ou des totaux mensuels des mois les plus arrosés, sont beaucoup plus faibles que dans la zone littorale, qui subit la poussée de la

mousson dans toute sa puissance. Ici, La pluviométrie se situe entre 1400 à 2500mm/an. Les températures sont généralement fraîches : 22°C en moyenne; la moyenne des maxima est de 34,6°C, celle des minima de janvier est de 14°C. Dans l'ensemble, les températures se caractérisent par une remarquable stabilité d'ensemble et une fraîcheur relative due à l'altitude.

2.4 Situation pédologique

L'arrondissement de Bangangté est entouré de montagnes. Le relief est accidenté.

i) Sol

Les sols présents au niveau de Bangangté sont caractérisés par une diversité de sol ainsi on retrouve :

- Les sols alluvionnaires, qui se rencontrent vers le sommet des collines vers les vallées
- Les sols alluvionnaires amorphes, qu'on retrouve dans les plaines du Noun allant de bangang, Fokama, Sanki, ModoumI, Bunkeu, Dadung, Matcha, Tchila'a, Langur ;
- Les sols hydromorphes, qu'on retrouvent dans les bas-fonds de Bitchoua, BantouII , sur les rives de la rivière Noun et à Nkong Ngam
- Les sols latéritiques, qu'on retrouve à MadoumIII, Bango, Banékane et Fambureu
- Les sols sablo argileux, qu'on rencontre à BantoumIII et la sont créés les carrières de sable.

ii) Hydrographie

Le réseau hydrographique de la région est suffisamment dense. Le Noun est le principale cours d'eau qui arrose la zone, il est alimenté par deux affluents le Kon et le Ngam ainsi que le Ndé plus à l'Est. Plusieurs autres cours d'eau d'importance variable (rivières, marigot) arrosent également la commune. On note également la présence des point d'eau sacré à l'instar de l'étang « Ketchouseu » rivière sacré qui revêtent souvent des importances culturel particulière. L'hydraulique est caractérisée par une période de cru en saison de pluie (septembre-octobre) et une période d'étiage en saison sèche (février-mars). Ce régime va de permanent à intermittent avec des tarissements observés dans certains cours d'eau en saison sèche. On note la présence des zones inondables le long du fleuve Noun et ses crues régénèrent les sols par des apports d'alluvions en périodes de hautes eaux.

2.5 Végétation

La végétation de Bangangté est celle de la savane arborée péri forestière. Elle tend vers la savane arbustive humide avec les arbustes à tronc noueux et à bois dur de quelques mètres de hauts étant beaucoup plus nombreux que les arbres de plus de 10 mètres de haut et se retrouvent dans les forêts sacrés et les concessions. La savane est une zone privilégiée pour l'élevage. Le réseau hydrographique dense occasionne la présence de forêts galeries et de nombreux raphia qui ont tendance à se raréfier du fait de leur surexploitation et de leur destruction pour les cultures. Les forêts galeries bordent les cours d'eau. Dans les marécages, le sissongo est la graminée qui domine.

On note aussi la présence de nombreux arbres fruitiers, notamment les manguiers, safoutiers et l'arbre à fruits noirs. L'espace forestier est reparti sur des superficies allant de 3ha à 2500 ha. On y retrouve les espèces comme le pinus, le Gmelina, l'Eucalyptus, le pin. L'Eucalyptus est utilisé comme bois d'œuvre et de chauffage. Le reste de la végétation est constitué de savane arbustive à *Terminalia glaucescens*.



Photo 1 : l'exploitation illégale dans la réserve

2.6 Faune

La faune est assez diversifiée mais certaines espèces sont de plus rares et d'autres ont disparues. La faune sauvage est surtout composée d'oiseaux, de reptiles (serpents), de petits rongeurs (hérissons, rats, porc-épic, écureuils) et dans une moindre mesure des lièvres, biches ou singes. Les oiseaux sont incontestablement les plus nombreux et causent dans certaines localités de grandes pertes sur les cultures.

Les carpes, silures, tilapia, crabes constituent les principales espèces halieutiques de la zone. On note également une colonie importante d'hippopotames, de tortues et de crocodiles dans le fleuve Noun. Les espèces les plus rencontrées sont : les petits mammifères (le lièvre, chat-tigre, le singe), les oiseaux sauvages (éperviers, perdrix, pintade, corbeau etc.), les reptiles (vipères, couleuvres et milles pattes).

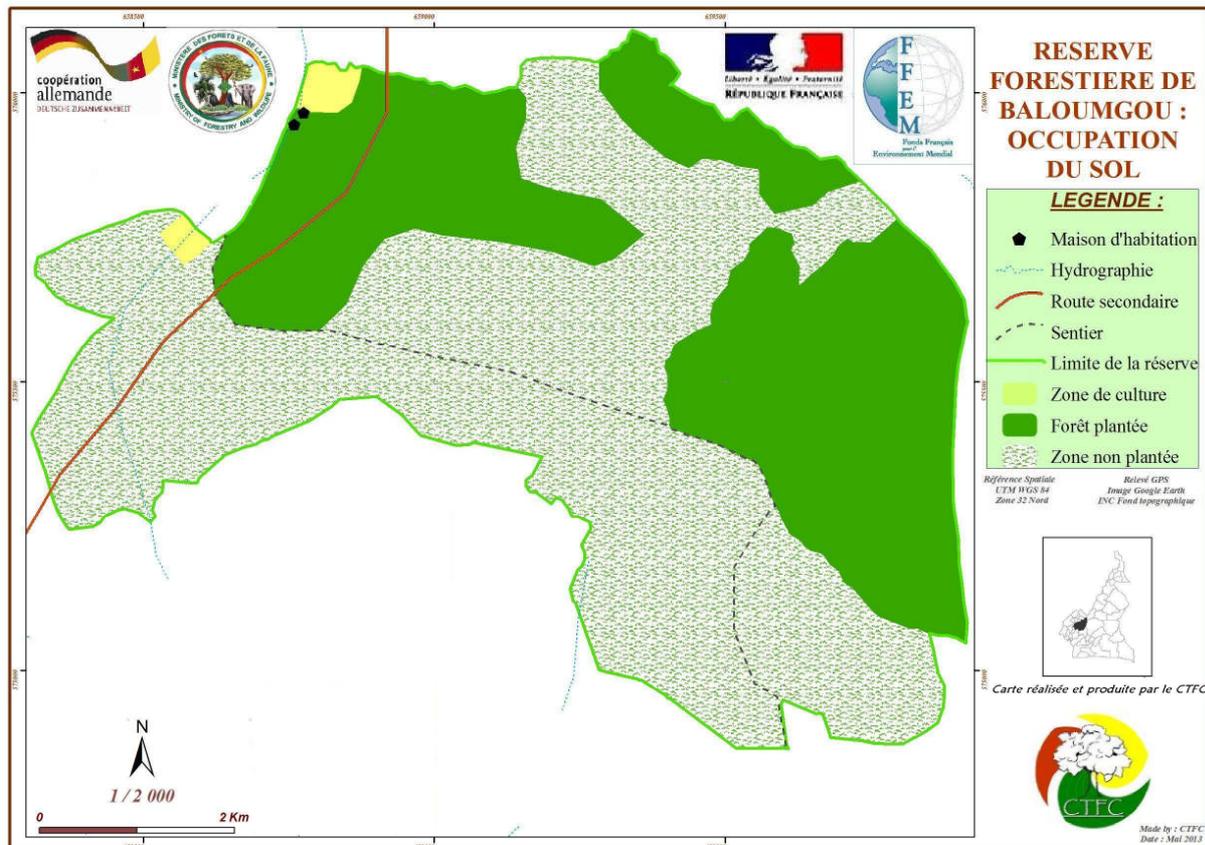
2.7 : Présentation de la réserve forestière de Baloumgou

La réserve forestière de Baloumgou se trouve administrativement dans le département des Hauts-Plateaux, à 12,5 KM à vol d'oiseau de la ville de Bangangté. Elle couvre une superficie de **115 hectares**. La réserve s'étend dans sa grande partie sur des flancs de collines ; on retrouve par endroit des ravins.

La végétation de forêt est essentiellement celle des eucalyptus et du pin (reboisé) ; la végétation naturelle est herbeuse, côtoyant par endroit d'arbustes dispersés.

- Eléments constitutif de l'occupation du sol.

| ELEMENT | SUPERFICIE / LONGUEUR | NOMBRE |
|---------------------|-----------------------|--------|
| Zone de culture | 1,6 Ha | |
| Zone de forêt | 45,5 Ha | |
| Zone non reboisée | 68,3 Ha | |
| Maison d'habitation | | 2 |
| Sentier | 1,6 Km | |



Carte 3 : Réserve forestière de Baloumgou

Quant à la faune domestique, on distingue : les porcs, volailles, gros et petits ruminants. Quelques chasseurs traditionnels tendent des pièges, parcourent les champs avec les chiens et les fusils pour attraper des gibiers pour leur alimentation et pour la vente. On distingue aussi des grillons et des termites (faune souterraine).

Aujourd'hui du fait des forêts qui ont considérablement disparu, survivent encore quelques rares biches en voie de disparition, quelques rares singes signalés de temps en temps et provenant des régions voisines. Il est à noter que le braconnage a un impact négatif sur certaines espèces fauniques (aulacode, rat,...), qui sont menacées d'extinction

CHAPITRE 3 : DESCRIPTION DU MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE

3.1 Historique

3.1.1 Historique de la commune et des villages riverains

Les premiers administrateurs arrivent à Bangangté entre 1940 à 1952. Ainsi, La commune de Bangangté a été marquée par les évènements dont les impacts se sont ressentis sur le plan démographique que sur le plan social. Parmi ces évènements, on peut citer :

- Le maquis avant les années 1960 qui a détruit les villages
- La construction des églises protestantes et catholiques,
- L'arrivée des maladies comme la variole et varicelle,
- Le développement du maquis dans la zone,
- La rétrocession des terres aux villageois qui a permis le regroupement de ceux-ci.

Parmi les 07 villages présents dans la communale, deux font l'objet de notre étude car riverains au massif forestier. Ainsi,

- **Baloumgou** fut créé depuis très longtemps par les natifs du village. Ce village est composé des populations immigrées du peuple Tikar d'où en découle l'origine du nom du village suite à son histoire. Ainsi, Baloumgou signifie « temps de guerre pour ressembler les guerriers ».

Avant 1960, le village a été marqué par le développement du maquis qui a entraîné la destruction et le déplacement des populations à la recherche des refuges dans les forêts. On note un retour au calme entre 1968 et 1969 où les populations sont de retour se regroupent et construisent le village. Les villages riverains à Baloumgou sont Bangoua, Bamena, Bangou, Banyangam, et Batoufam. Les 3 derniers chefs ayant occupé le trône de Baloumgou sont par ordre chronologique sa majesté Django, sa majesté Djomo Zaché et actuellement sa majesté Wache Nobert.

- **Bamena-village** fût créé au temps colonial par les colons ce peuple est originaire du peuple Tikar et quelque déportation du village voisin Bangou. Trois villages sont riverains à Bamena ; Bangoua, Bangou, Balemngou. De façon chronologique, les trois derniers chefs qui ont occupés le trône de ce village sont : sa majesté Ndouke I, sa majesté Ndouke II, et actuellement sa majesté Ndinu Jean d'origine Bangou.

3.2 Caractéristiques socio-démographiques

3.2.1 Population et Tendances démographiques

La population totale de la commune est d'environ 50.000 habitants. Le tableau 2 résume le nombre d'habitant dans les villages riverains de la réserve entre 2012 et 2008.

Tableau 3: Nombre d'habitant dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou de 2012 à 2008

| Année | Total population | Nombre d'Hommes | Nombre de Femmes | Nombre d'enfants (de moins de 16 ans) |
|-------|------------------|-----------------|------------------|--|
| 2012 | 6000 | 1500 | 3500 | 1000 |
| 2011 | 5000 | 1400 | 3000 | 1200 |
| 2010 | 5200 | 1700 | 2600 | 900 |
| 2009 | 4300 | 1450 | 1850 | 800 |
| 2008 | | | | |

Il s'agit de la population des deux villages riverains à la forêt communale Baloumgou et Bamena. L'on remarque que l'évolution démographique de ces deux villages est progressive mais on a une chute de la croissance démographique en 2011 à Bamena.

3.2.3 Qualité de l'habitat et conditions générales

La zone de **Bamena** est marquée par des habitats regroupés en bloc dont les murs sont pour la plupart constitués de briques, même si certains sont faits de parpaings avec des toitures en tôles ou en pailles. Ici, les superficies des maisons avoisinent pour la plupart les 100 m². Ces habitats sont en générale faite avec des matériaux durables, on pourra donc dire qu'on a très peu de maisons provisoires dans le village.

Dans le village de **Baloumgou**, les habitats sont regroupés et construit soit en matériaux locaux, en brique de terre ou encore en parpaing avec les toitures en tôles, en paille et en natte dont la superficie est généralement estimée à 90 m². Ces constructions sont pour la plus part définitive ce qui confère la durabilité à ces installations.

3.2.4 Compositions ethniques des communautés

L'arrondissement de Banganté est subdivisé en chefferies supérieures donc celles de Bamena et Baloungou village objet de la présente étude. Cependant, le peuplement de Banganté est constitué de Bamilékés originaire du peuple Tikar. On rencontre également d'autre ethnie minoritairement représenté comme les Bamiléké originaires de Bafoussam Mbouda et parfois des anglophones.

3.2.5 Compositions religieuses des communautés

L'on note la présence de deux grandes doctrines religieuses dans la localité, par ordre d'importance :

- le christianisme avec un grand accent sur les religions catholique et protestante (EPC et Eglise Adventistes) ;
- L'islam très peu pratiqué par quelque musulman présent dans la localité;
- Animiste.

3.3 Description du cadre institutionnel et fonctionnel des services de base

3.3.1 Education

Le village Baloungou reste encore embryonnaire avec seulement 03 établissements. Les établissements les plus répandus à Bamena sont marqués par une insuffisance en infrastructures scolaires. D'où le non fonctionnement de 04 sur 10 existants. Ce non fonctionnement de ces établissements est causé suite aux dégradations et aux destructions qu'ont connu les établissements dans le village.

Du tableau ci-dessous, il ressort que les 2 villages riverains au massif forestier disposent des infrastructures scolaires même si celle-ci reste insuffisante. Ces établissements sont pour la plus part des établissements public avec des enseignants vacataires et dans le cas des écoles primaires, ces enseignants vacataire sont supportés par L'APE (association des parents d'élèves). Ceci affecte considérablement la qualité de l'enseignement car les enseignants sont sou payés et produisent difficilement le résultat escompté.

Cependant il convient de mentionner que Baloungou ne dispose que 3 établissement scolaire. Les enfants sont obligés de parcourir des kilomètres pour se rendre à l'école. Or à Bamena on à 10 établissement donc 4 ne fonctionne pas. Mais tous ces établissements ont le même problème à savoir l'insuffisance des infrastructures scolaires de base comme les salles de classes, les latrines, les points d'adduction d'eau potable. Pour ce qui est de l'école maternelle, aucune école n'existe dans les villages parcourus.

Tableau 4: Etablissements scolaires présents dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou

| Villages | Etablissements scolaires (Nom) | Statut | Effectifs | | | Niveau Max | Les salles de classe | | Besoins | Lieu et distance de scolarisation | Partenaires du secteur |
|-----------------------|--|--------|-----------|-----------|-----------|------------------|----------------------|------------------------------|---|-----------------------------------|------------------------|
| | | | Total | Nb Garçon | Nb Filles | | Nbre de classe | Nbre de tables bancs/ classe | | | |
| Bamena village | Lycée Technique de Bamena | Public | 1000 | 400 | 600 | T ^{le} | 8 | 35 | Personnels qualifiés Equipement scolaire Fourniture | | Aucun |
| | CES de Bamena | Public | 500 | 200 | 300 | 3 ^{ème} | 8 | 15 | Personnels qualifiés Equipement scolaire Fourniture | | Aucun |
| | Lycée d'enseignement général de Bamena | Public | 600 | 250 | 380 | T ^{le} | 14 | 30 | Personnels qualifiés Construction Bâtiment | | Aucun |
| | Groupe 1, 2,3,et 4 du centre de Bamena | Public | 1500 | 800 | 700 | CM II | 10 | 35 | Personnels qualifiés Construction Bâtiment Aménagement latrine et point d'eau | | Aucun |
| Baloumgou | CES de Baloumgoum | Public | 500 | 200 | 300 | 3 ^{ème} | 8 | 30 | Personnels qualifiés Construction puits et latrines | | aucun |
| | Ecole primaire de Baloumgoum 1,2,3 | Public | 1500 | 600 | 900 | CMII | 6 | 25 | | | |
| | Lycée technique dans l'arrondissement | Public | 500 | 300 | 200 | T ^{le} | 8 | 30 | Personnels qualifiés Latrine, point d'eau, | | |

3.3.2 Santé

Le tableau ci-après présente la situation des structures sanitaires existantes dans les villages riverains à la RF de Baloumgoum.

Tableau 5: Distribution des centres de santé dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou

| VILLAGE | Type | | Lieu de soin hors du village | Partenaires du secteur |
|------------------|-------------------------|-----------------|------------------------------|------------------------|
| | Centre intégré de Santé | Relais de santé | | |
| Bamena | Public (1) | Non (0) | Bangangté, Bangoua | Religieux |
| Baloumgou | Public (1) | Non (0) | Bangangté, Bangoua | Religieux |

Ces deux villages disposent chacun d'un centre de santé intégré public. Celui de Bamena fût créé en 1958 et celui de Baloumgou en 1965 tous deux par l'Etat. Ces centres de santé sont approvisionnés en médicament par la commune en collaboration avec le centre intégré de santé de Bangangté mais on dénonce un manque sérieux d'équipement et du personnel. Les malades sont souvent obligés de se rendre à l'hôpital religieux de Bangoua ou au centre de santé de Bangangté pour des cas graves.

3.3.3 Eau

L'accès à l'eau potable se fait par le réseau SCAN-WATER ; par captage ; des sources et des forages à motrice humaine. Mais ces forages restent insuffisants pour approvisionner toute la population. A Baloumgou on a 1 captage, et 03 sources. Les forages sont la propriété des particuliers. La population s'approvisionne dans les sources. Tous ces types de source d'approvisionnement sont en bon état de fonctionnement du fait du fonctionnement de la structure de gestion en place. Quant à la Scan Water, elle ne couvre pas toute la région il serait donc nécessaire d'étendre son réseau d'approvisionnement. Toutefois, la rareté des points d'eau obligent les populations à réaménager ceux qui sont non fonctionnel ou à l'utiliser malgré son mauvais état. Dans certains villages, les populations parcourent des longues distances à la recherche de l'eau qui devenue une denrée rare. La situation des différents points d'eau (fonctionnels et non fonctionnels) est représentée sur le tableau ci-dessous.

Les villages bénéficient des partenaires qui appuient le secteur de l'eau dans le village. Il s'agit :

- VIOLEA ; réhabilitation
- Mairie via réseau SCAN-WATER ; extension, entretien et gestion du réseau
- Génie rural ; entretien



Photo 1: Points d'eau non aménagé



Photo 2: Source aménagée –

Tableau 6: Distribution des points d'eau dans la réserve Baloumgou

| Villages | Type de source d'approvisionnement en eau | Nombres | | Structure de gestion en place | | Observations |
|------------------|---|------------------|-------------------------|-------------------------------|--------------------------|---|
| | | Qui fonctionnent | Qui ne fonctionnent pas | Fonctionne | Ne fonctionne pas/ cause | |
| Bamena | Reseau Scan Water | Mini réseau | | | 1 | On note la présence des partenaires comme VIOLEA, la mairie et autre |
| | Forage à motrice humaine | | | | 0 | |
| Baloumgou | Forages | particuliers | | | 0 | Ici, il est urgent de réaménager les sources et forages dans le village |
| | sources | 03 | 03 | 1 | 1 | |
| | captage | 1 | 0 | 1 | 1 | |
| TOTAL | | 4 | 3 | 2 | 3 | |

3.3.4 Electricité et Communication

Tous les villages ne bénéficient pas encore du réseau électrique national (AES Sonel). Seule Baloumgou dispose de cette électrification. Quant à Bamena, l'éclairage se fait à l'aide des lampes tempêtes, des torches, du feu de bois et des groupes électrogènes privés.

Les réseaux téléphoniques, MTN et ORANGE Cameroun couvrent pratiquement l'ensemble des villages avec une réception de bonne qualité. En revanche, aucune station de radio n'est disponible dans les villages concernés par l'étude. Les autres moyens de communication utilisés sont les lettres et les Balafons dans les chefferies, les tambours. Pour ce qui est des autres structures d'accueil ou des services internet, il n'en existe pas dans ces villages.

Tableau 7: Distribution de l'électricité et des zones de communication dans la réserve de Baloumgou

| VILLAGE | Présence d'électricité | Source d'éclairage | Mode de communication | Réseaux téléphoniques | Chaines radio disponibles |
|------------------|-------------------------------|---------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| Bamena | Oui | Electrification AES Sonel | Téléphone Télévision | MTN Orange | -aucune |
| Baloumgou | Oui | Electrification AES Sonel | Téléphone Télévision | MTN Orange | - |

3.3.5 Développement routier

Les axes reliant les villages à la commune de Bangangté sont pour la plupart des tronçons routiers très utilisés par les camionnettes transportant les produits agricoles issus des villages. Cette route est non bitumée, en terre, gravillon ou latéritique avec une forte teneur en cailloux. En saison pluvieuse, elle devient boueuse, très glissante et quasiment impraticable pour les véhicules. Les différents tronçons ou pistes à l'intérieur des villages sont tous non bitumés, dégradés et impraticables en saison pluvieuse. Le tableau suivant présente la situation des différents tronçons reliant les villages concernés par l'ESE à la commune de Bangangté.

3.3.6 Autres structures, infrastructures (marché, structures d'accueil, etc.) et institutions sociales

Quelques concessions sont construites à Bamena avec une capacité moyenne d'accueil de 4 à 6 personnes. Construites en matériaux locaux, ce sont des concessions privées. Quant à Baloumgou, il n'existe pas de structures d'accueil pour les étrangers

Des deux marchés présents dans le village, celui de Bamena est le plus fourni en infrastructures avec des hangars et des boutiques. Les alimentations et autres commerces sont généralement ouverts tous les jours ; tout comme à Baloumgou ; mais le grand marché pour la vente des vivres se fait une fois par semaine.

Tableau 8: Présentation des axes routiers dans la zone de la réserve de Baloungou

| VILLAGE | Condition d'accès au village | Tronçon | Distance | Matériaux | Etat | Praticabilité | | Observations |
|------------------|------------------------------|-----------------------|----------|------------------|---------|---------------|------------------|----------------------------|
| | | | | | | Saison sèche | Saison Pluvieuse | |
| Bamena | Véhicule à pieds Moto | Bamena centre Bagnou | 3 km | Terre | Mauvais | Praticable | moyenne | Reprofilage de la route |
| | | Bagnou balemngou | 3 km | Terre | Moyen | praticable | moyenne | |
| Baloungou | Véhicule à pieds Moto | Bangou Bamena | 3 km | Terre gravillons | Bon | Praticable | praticable | Réaménagement des tronçons |
| | Véhicule à pieds Moto | Bamena Balengou | 4km | Terre, bitume | bon | Bon | Bon | / |
| | Véhicule à pieds Moto | Bangou ville Balengou | 5km | Gravillons | bon | bon | bon | |
| | | | | | | | | |

Tableau 9: Distribution des marchés autour de la RF de Baloungou

| Villages | Marchés fréquentés | Distances par rapport au village | Fréquences | Modes de transport | Coût du transport |
|-----------------|---------------------------|---|------------------------------|----------------------------|--------------------------|
| Baloungou | Kamnoj | 10 km | Un jour sur 8 | Voiture ou Moto ou Pieds | 1300 frs |
| | Bangou carrefour | 3 à 4 km | Tous les jours de la semaine | Voiture ou Moto et à pied | 200 – 300 frs |
| | | | | | |
| Bamena | Kamnok | 7km | Un jour sur 8 | Voiture ou Moto et à pieds | 1000 frs |
| | Bangou carrefour | 7 km | Tous les jours de la semaine | Voiture ou Moto et à pieds | 1000 frs |
| | | | | | |

3.3.7 Accessibilité aux marchés et flux de commercialisation

L'écoulement des produits agricoles (plantains, maïs, arachides, PFNL et autres) se fait dans les marchés de Kamnok et Bangou carrefour et d'autres tels qu'illustrés dans le tableau ci-dessus. Le mauvais état de la route pour approvisionner ces marchés favorise la pourriture des produits agricoles et entraîne la baisse des prix de ces produits. Cependant, les villages concernés par l'ESE ont un marché hebdomadaire local. .

Au regard du tableau ci-dessus, le marché de Bangou carrefour est le plus fréquenté de la localité, il se trouve généralement à 7 km des deux villages. On y accède à pieds, en moto ou par véhicule ; le coût de transport est généralement de 1000 FCFA.

Les principales difficultés rencontrées pour l'écoulement des produits regroupent :

- l'accessibilité aux produits destinés à la vente : l'éloignement des lieux de collecte et le mauvais état des pistes (surtout durant les saisons pluvieuses) ont pour conséquences les pertes ou la dégradation de la marchandise;
- les coûts de transport jugés très élevés ;
- la vente de marchandises à des bas prix (pas de possibilité de conservation).

Les solutions préconisées sont la création des marchés locaux et l'entretien des routes.

3.4 Activités économiques

3.4.1 Généralités

Comme la plupart des communes du département du Ndé, les activités économiques sont pour la plupart base sur l'agriculture, la pêche, la collecte des PFNL, l'exploitation forestière, l'élevage et la chasse et l'artisanat. Pour le cas particulier de cette zone, l'activité autour de l'artisanat est très faible et presque inexistant. L'exploitation forestière et la chasse sont très peu pratiquées et leurs produits sont pour la plupart destinés à la consommation familiale.

3.4.2 Calendrier des activités économiques

Les activités socio-économiques se pratiquent toute l'année à des intensités variantes. Le tableau ci-dessous fait état des différentes activités en fonction des périodes de l'année.

Tableau 10: Calendrier des activités économiques

| ACTIVITES | MOIS | | | | | | | | | | | |
|-------------------------|---------|---------|------|-------|-----|------|---------|------|-----------|---------|----------|----------|
| | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre |
| Agriculture vivrière | XX | XX | XXX | XXX | XX | X | X | XXX | XX | XX | XX | X |
| Agriculture de rente | X | XX | XX | X | X | X | X | X | X | X | X | XX |
| Elevage | XXX | XXX | XXX | XXX | XXX | XX | XX | XX | X | X | X | XX |
| Artisanat | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| Activité minière | XX | XX | XX | XX | XX | XX | XX | XX | XX | XX | X | X |
| Chasse | XX | XX | X | X | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | XX |
| PFNL | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |
| Exploitation forestière | X | XX | XXX | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Pêche | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X | X |

Les activités telles que l’agriculture et l’élevage se pratiquent durant toute l’année mais abondent en saison de pluie. La collecte des PFNL se fait toute l’année en fonction des produits disponibles.

3.4.3 Exploitation forestière

Cette activité a été pratiquée beaucoup plus dans le passé. Actuellement, les populations coupent le peu d'arbres restant pour assurer leurs besoins de construction ou pour utiliser comme bois de chauffe. L'exploitation se fait par les scieurs et les riverains. Cette activité est libre pour les natifs et nécessite pour les étrangers une autorisation du MINFOF ou du chef du village.

3.4.4 Agriculture

Les populations de la localité sont essentiellement agricultrices, cette agriculture est de subsistance et est pratiquée toute l'année avec des périodes d'intensité bien définies. Les espaces agricoles ne sont pas réparties en fonction des familles et la procédure d'acquisition des terres est libérale pour les natifs à condition de trouver un espace inoccupé. Concernant les agriculteurs étrangers, l'acquisition de ces terres se fait par location avec un propriétaire de terre ou par le don du terrain consenti entre l'étranger et le chef de famille. Les différents types de produits qu'on retrouve dans ces champs sont des cultures vivrières et de rentes.

3.4.4.1 Agriculture vivrière

La principale activité agricole dans la zone concerne l'agriculture vivrière. Elle est pratiquée toute l'année par les hommes, les femmes et les enfants. Les champs agricoles ont une superficie allant de 500 m² à 1,5 ha. Les principales cultures vivrières classées par ordre d'importance sont: le maïs, haricot, arachide, tomate et patate. Ces cultures sont pour un grand nombre destinées à la commercialisation (70% de la production de maïs est consommé) et d'autres sont beaucoup plus commercialisés (tomate, pomme de terre, choux etc.).

Tableau 11: Revenus de l'agriculture vivrière et de rente

| Culture | Production moyenne par an | | Utilisation de la récolte | | Revenu moyen annuel/ cultivateur |
|----------------|---------------------------|------------------|---------------------------|-------------------|-------------------------------------|
| | Unité de mesure | Quantité | Part consommée | Part vendue | |
| Maïs | Seau de 15 l | 15 sac de 100 kg | 4 sacs de 100 kg | 6 sacs de 100 kg | 90 000 à 150 000frs |
| Haricot | Seau de 15 l | 5 sacs de 100 kg | 1 sac de 100 kg | 4 sacs de 100 kg | 110 000 frs |
| Arachide | Seau de 15 l | 3 sacs de 100 kg | 3 seaux | 3 sacs de 100 kg | 120 000 frs |
| Pomme de terre | Cuvette de 30 l | 11sacs de 100 kg | 1 sac de 100 kg | 10 sacs de 100 kg | 200 000 frs |
| arachides | cuvette | 3 sacs de 100kg | 1,5 sac de 100kg | 1,5 sac de 100kg | 63 000 |
| banane | régime | 700 kg | 100kg | 600kg | 120 000 frs |

3.4.4.2 Agriculture de rente

Ici, la principale culture de rente est le café et le cacao. Sa superficie moyenne est généralement de 1 à 2 ha. Elle est très souvent pratiquée par les hommes. Cependant, avec la baisse des prix du café et du cacao, on note de plus en plus un désintéressement des populations par rapport à cette culture. Toutefois, le revenu occasionné par la vente du café et du cacao permet à plusieurs familles de résoudre les problèmes de scolarisation des enfants ou de se prendre en charge en cas de maladie. Le tableau ci-dessus montre les revenus générés par les différentes cultures.

Problèmes liés à la pratique de l'agriculture

Une baisse de la production agricole est observée dans les villages, pour cause on a :

- la pourriture des vivres ;
- les fluctuations climatiques qui affectent le développement et la production des cultures ;
- le mauvais état des pistes qui rend l'évacuation des récoltes et l'écoulement des vivres difficiles
- les attaques des rongeurs et des fourmis ;
- La main d'œuvre insuffisante due à l'exode rural ;
- L'insuffisance d'intrants agricoles ;
- L'insuffisance des terres ;
- L'insuffisance des moyens financiers ;
- la faible connaissance des techniques culturales ;
- les difficultés dans la commercialisation (le manque de clientèle).

Solutions proposées

Pour contribuer à améliorer le secteur agricole, il faudrait agir prioritairement en renforçant l'appui technique et matériel apporté aux agriculteurs. Les agriculteurs ont eux même énoncés les solutions ci-après :

- Appuis techniques et financiers de l'administration ;
- Réglementation ou harmonisation des prix des cultures ;
- Aménagement des pistes pour faciliter l'évacuation des cultures des champs ;
- Construction des marchés ;

- Construction d'un magasin de stockage de produits agricole.



Photos : *Conditions de vente de produits phytosanitaires sur le marché*

3.4.5 Exploitation des PFNL

La collecte des Produits Forestiers Non Ligneux est une activité réservée à toutes les couches de la société (hommes, femmes et enfants). Cette activité se pratique généralement pendant toute l'année pour certains PFNL (Vin blanc) et de manière saisonnière pour d'autres. Cette activité est très faible dans les villages concernés par l'ESE, du fait de leur abondance limitée en forêt. Ces PFNL sont la plupart du temps récoltés dans la zone de la réserve forestière. Les principales essences de PFNL sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. Les PFNL sont ramassés ou cueillis et leur conditionnement se fait manuellement ; ce qui ne permet pas aux producteurs d'avoir des rendements consistants.

Tableau 12: PFNL existent dans la zone de la réserve de Baloumgou

| Nom commun | Nom vernaculaire | Utilisation | Abondant | Technique de récolte | Récolteurs | Quantité récoltées par an/ménage | | Proportions d'utilisation des produits | |
|------------|------------------|------------------------|----------|----------------------|------------|----------------------------------|-------------------------------|--|-----------------|
| | | | | | | Unité de mesure | Quantité | Quantité utilisée par le ménage | Quantité vendue |
| Bambou | dieng | Construction | Oui | C | H | Paquet | 10 paquets (10 bambou/paquet) | 10 paquets | |
| racine | Gà | Condiment | Oui | R | H/F | paquet | 5 paquets | 1 Seau | |
| écorces | Kabba | médicamenteux | Oui | E | H/F | paquet | 4 paquets | 1 Seau | |
| Champignon | Poh | Consommation | Oui | R/C | H/F | Seau de 15l | 10 seaux | 1 Seau | |
| Vin blanc | | Boisson | Oui | R | H/F | Bouteille 1 l | 500 l | 100 l | 400 l |
| feuilles | feuh | Cuisine /médicamenteux | Oui | C/R | H/F | paquet | 50 paquets | 20paquets | 30 paquets |

Les produits sont vendus dans les différents marchés de la localité et sont aussi achetés par les voyageurs allant à Bafoussam, Douala, Mbouda ou à Yaoundé. Les revenus issus de l'exploitation des PFNL, bien que non quantifiés, contribuent de façon peu significative à l'amélioration des conditions de vie localement.

⇒ *Problèmes liés à l'exploitation et à la conservation des PFNL et Solutions préconisées*

Les problèmes évoqués sont dus à la diminution de la ressource (on a des querelles/bagarres, l'appropriation des tiges, l'exploitation sans autorisation du propriétaire), à l'extraction des graines (poivre) et à la conservation. La solution préconisée est la domestication de ces espèces au sein de la RF.

3.4.6 Elevage

L'élevage est une activité très peu pratiquée dans la zone ceci à cause d'une forte absence de capacité technique pour faire face aux problèmes de maladie ou de conflit ainsi que pour améliorer la productivité.

Les animaux sont pour la plupart de temps laissés en divagation (Poulet, chèvre, porc et canard) ce qui cause des conflits entre agriculteurs et éleveurs (destruction des cultures) et entre éleveurs (vol et confusion des animaux). Ces conflits sont généralement résolus par un dédommagement de la personne affectée ou réparation des biens détruits. Les animaux élevés, classés par ordre d'importance, figurent dans le tableau ci-après.

Tableau 13: Principaux animaux élevés dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou

| Animaux élevés | Taille moyenne de l'élevage | Utilisation des produits d'élevage | | | Revenu moyen annuel/éleveur |
|----------------|-----------------------------|------------------------------------|---------------------|---------------------|-----------------------------|
| | | Part autoconsommée | Part commercialisée | Autres utilisations | |
| Chèvre | 8 | 3 | 5 | | 150 000 frs |
| Mouton | 10 | | 10 | | 200 000 frs |
| Poulet | 15 | 5 | 10 | | 40 000 frs |
| vaches | 10 | | 10 | | 1 000 000frs |
| Porc | 10 | 2 | 8 | | 650 000 frs |

Les parts consommées, commercialisées ainsi que les revenus générés varient en fonction de l'espèce animale telle que présentée dans le tableau ci-dessus.

L'élevage des poulets est la plus répandue dans la localité, suivi des chèvres dont la consommation est la plus élevée. C'est la vente des vaches et des moutons qui rapporte le plus grand revenu (bénéfice).

⇒ **Les facteurs qui limitent la production zootechnique sont:** les maladies (peste, grippe aviaire, etc.), l'indisponibilité des géniteurs, le prolongement des saisons sèches, les moyens financiers limités et les limites techniques des éleveurs.

Pour améliorer la production zootechnique il faudrait renforcer l'encadrement technique des éleveurs et vacciner les animaux. De façon générale, les activités d'élevage devraient être renforcées et bien encadrer dans la zone. Avec le projet de foresterie communale il est important de mettre l'accent sur les activités alternatives à la chasse (braconnage).

3.4.7 Chasse

La chasse se pratique généralement dans la réserve et les conditions pour exercer cette activité ne sont pas réglementées car les natifs comme les étrangers sont libres. Les animaux les plus chassés sont présentés dans le tableau ci-dessous. La pratique de la chasse est de faible intensité compte tenu de la faible richesse de la zone en faune sauvage. Mais aussi à cause du fait que les populations sont plus tournées vers l'agriculture vivrière.

Tableau 14: Présentation des animaux les plus chassés dans la réserve de Baloumgou

| Nom commun | Nom vernaculaire | Technique de chasse | Utilisation des produits de la chasse | |
|-------------|------------------|---------------------|---------------------------------------|-------------|
| | | | Part consommée | Part vendue |
| Rat | Bapdoum | Piège | Totalité | / |
| Hérisson | Zabba | Piège et fusil | Totalité | / |
| Biche | Ponpon | Piège et fusil | Totalité | / |
| Ecureuil | Ponu | Piège | Totalité | / |
| Porc-épic | Mit | Piège et fusil | Totalité | / |
| Antilope | | Piège et fusil | Totalité | / |
| Rat palmite | Bapdoum | Piège | Totalité | / |

La chasse est pratiquée intensément entre décembre et février. Elle se fait avec des pièges et des fusils. En général, près que la totalité des animaux chassés est destiné à la consommation.

3.4.8 Pêche

Elle est quasi inexistante dans les villages riverains à la réserve forestière.

Tableau 15: Zone de pêche dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou

3.4.9 Artisanat

Cette activité est très faible et presque inexistante dans les deux villages parcourus. Ici, la matière première est le bambou et l'approvisionnement en matière première (bambou, rotin, raphia, bois ficelle de bambou) s'effectue dans la zone marécageuse de la réserve forestière. L'acquisition de cette matière première est libre pour les natifs et nécessite une autorisation pour les étrangers. Les différents produits fabriqués sont : les masques, les nattes, les paniers. Les bamilékés sont les seuls impliqués dans l'activité. Ces produits sont très peu vendus, et sont presque essentiellement consommés localement.

3.4.10 Activités minières

L'activité minière est récente. Elle se pratique aussi bien par les hommes que les jeunes. Les lieux d'extraction sont définis par le propriétaire ou par le chef de chantier sous autorisation du chef de village. Les lieux d'extraction sont situés dans les sommets, en altitude. Le principal produit minier extrait est le caillou.

3.5 Modalités d'accès et d'utilisation des ressources naturelles

3.5.1 Accès aux ressources naturelles

Pour ce qui est de l'accès aux ressources naturelles, les communautés villageoises natives ont le droit d'usage sur les ressources naturelles. A cet effet, ces populations se sont appropriées des parcelles de terre soit par héritage des ancêtres et parents, soit par des conquêtes au fil de la création des champs agricoles dans des parcelles de la réserve forestière non occupées. Pour les étrangers, selon la ressource que l'on veut utiliser et le village concerné, l'accès peut être libre ou moyennant un apport financier :

- Ressources à accès libre

Du fait de la disponibilité de la forêt et de sa richesse, la collecte des PFNL et la chasse sont ouvertes aux étrangers, même si l'accès aux ressources est souvent précédé d'une autorisation du chef de village.

- Ressource à accès payant

Pour ce qui est de l'acquisition des terres, dans la plupart des villages la vente des terres est interdite. Cependant, pour ceux désirant mener une activité agricole ou l'élevage sont soumis à une négociation au préalable auprès du propriétaire de la parcelle puis agréée par le chef de village. L'exploitation du bois ici n'est presque pas réglementée/contrôlée, ceci à cause de la faible présence des agents du MINFOF pour réglementer l'activité. Cependant, certains étrangers sont obligés de payer avant de débiter l'activité.

En somme, la chefferie est l'organe suprême auprès duquel toute transaction foncière doit passer; il est assisté d'un conseil de notable avec lequel il prend les décisions pour les autorisations et les rejets concernant l'accès à la ressource pour les étrangers. Le tableau ci-dessous présente les modalités d'accès aux ressources naturelles.

Tableau 16 : Principaux Accès aux ressources naturelles dans la réserve de Baloumgou

| VILLAGE | Condition de travail dans la réserve | | Respect des modalités d'accès | En cas de non-respect qui a le pouvoir de sanction | Problème rencontré dans l'usage |
|----------------|---|---|--------------------------------------|---|--|
| | Les étrangers peuvent ils | A qui demandent-ils l'autorisation | | | |
| Bamena | Oui | Accès libre (pas de réglementation) | non | Personne | Répression par le MINFOF |
| Baloumgou | Oui | Accès libre (pas de réglementation) | non | Personne | répression par les agents du MINFOF |

3.5.2 Utilisation des ressources naturelles

Le massif forestier à aménager subit déjà une forte pression des populations qui y mènent plusieurs activités (Cf. tableau ci-dessous).

Tableau 17: Principales utilisations des ressources naturelles dans la réserve de Baloumgou

| Villages | Existence de l'exploitation forestière | Type d'exploitation | Par qui | Conséquences | Existence de pépinières | Essaye de plante les arbres | Nom, Quand et types d'essence | Problème liés à la pratique |
|-----------|--|--------------------------|---------------------|---|-------------------------|-----------------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| Bamena | Oui de temps en temps | Coupe du bois d'œuvre | Scieurs riverains | Construction des habitations et destruction de la forêt | Non | Non | | Aucun |
| | | Coupe du bois de chauffe | Les Femmes | | | | | |
| Baloumgou | Oui de temps en temps | Coupe du bois d'œuvre | Scieur et riverains | Diminution de la surface forestière | Non | Non | | Aucun |
| | | Coupe bois de chauffe | Femmes et enfants | | | | | |

On constate que cette réserve subit entre autres, une forte pression due à la présence de l'agriculture maraîchère dans la réserve. Par ailleurs, on n'y trouve 1 site particulier dans le village Bamena. L'accès et la visibilité sont difficiles car ce site est situé en altitude et les populations y vont très souvent pour se recueillir. L'accès à la forêt est libre et les riverains y pratiquent l'agriculture. Ainsi la forêt est détruite au profit de la construction immobilière et de l'agriculture. Lors de l'aménagement de la réserve forestière, des dispositions particulières doivent être prises pour éviter les conflits encore que certains villages possèdent. La population dépend énormément de cette réserve.

Tableau 18: Distribution des sites sacrés et particuliers dans la réserve de Baloumgou

| Villages | Sites sacrés | | Sites particuliers | | Problème liés à ces sites |
|-----------|--------------|--------|--------------------|-----------|---------------------------|
| | Présence | Nombre | Présence | Nombre | |
| Baloumgou | Non | 0 | Non | 0 | Aucun |
| Bamena | Non | 0 | Oui | 1 (chute) | Aucun |

3.5.3 Processus de décision et modes de contrôle

L'autorité traditionnelle représentée par le chef du village reste celle qui définit les droits/devoirs des villageois et la gestion du site forestier et de ses ressources. Ainsi, le chef reste le seul à délivrer les autorisations pour mener quelque activité que ce soit. Il peut être appuyé soit par le chef de famille propriétaire d'un site pour la collecte des PFNL ou la culture des champs, soit par le maître du chantier contrôleur des chantiers miniers. C'est aussi à la chefferie que se résolvent les conflits liés à l'une de ces activités.

3.6 Organisations sociales existantes

3.6.1 Organisations villageoises

Dans la volonté de développement de chaque village, les populations se sont regroupées en petites organisations dont certaines ont un statut légal et d'autre pas. Le tableau ci-dessous présente ces différentes associations et leurs particularités.

Tableau 19: Différentes associations et leurs particularités dans la réserve de Baloumgou

| Villages | Noms du groupe | légalisé ou pas légalisé | nombre de membres | année de création | activités | partenaire |
|-----------|---------------------|--------------------------|-------------------|-------------------|---------------------------------------|------------|
| Baloumgou | GIC APROBAHO | Légalisé | 12 | 1985 | Agriculture Assistance malheur | Non |
| | GIC CAVOC | Légalisé | 10 | 1988 | Agriculture Assistance malheur | Non |
| | GIC APEBA | légalisé | 8 | 1986 | Agropastoraux | |
| | Main dans la main | Légalisé | 14 | 1995 | Agropastoraux assistance | |
| | Les agriculteurs | légalisé | 15 | 1998 | agropastoraux Assistance naissance | Non |
| | porciculture | Légalisé | 10 | 1994 | Agropastoraux | Non |
| Bamena | Refus des riverains | | | | | |
| | | | | | | |

Ces groupes sociaux sont présents dans l'ensemble des villages et divergent en fonction des objectifs fixés. Parmi ces objectifs, le principal et le majeur est l'amélioration de la production agricole et pastorale. C'est la catégorie la plus représentative. Les villageois se réunissent en groupes de travail pour augmenter les superficies agricoles, réduire la durée de temps consacré à l'activité et aussi faciliter l'acquisition des intrants agricoles et pastoraux. Cette fonction est propre au village Baloumgou. Quant à Bamena, les GIC existants dans le village ne nous ont pas été communiqué pour cause de procédure non respectée auprès du garde forestier et par crainte des populations.

a) L'amélioration de la productivité agricole

La zone de Bangangté est particulièrement reconnue pour sa capacité de production agricole. Cette situation influence fortement le choix de ces différentes associations villageoises. Ceci est dû au fait que les sols de la zone sont très fertiles et avec l'augmentation de la population, les villageois juges nécessaires d'augmenter leurs surfaces agricoles ainsi que leurs productions et de réduire la durée de temps consacré à l'activité et aussi facilité l'acquisition des intrants agricoles malgré le coût élevé de celui-ci.

b) Epargne/tontine

Secondaire après l'amélioration de la productivité agricole, l'épargne et la tontine jouent le rôle d'institutions financières dans les villages. Leurs objectifs résident dans la capitalisation des gains et jouent le rôle de caisse préventive pour les membres. Les villageois affiliés à ces groupes peuvent ainsi s'assurer d'avoir des liquidités pour subvenir aux frais de scolarités des enfants, aux soins hospitalier, à l'achat des intrants agricoles, pastoraux et halieutiques ainsi qu'aux cas de malheureux qui pourraient subvenir.

c) Les Comités de Développement des Villages

3.6.2 Organisations externes

Aucune ONG ou organisation externe n'est représenté dans les villages riverains à la réserve forestière.

Tableau 20: Organisations externes intervenants dans les villages riverains à la réserve de Baloumgou

| Villages | Organisations | Domaines d'intervention dans le village | Année d'implantation | Autres observations |
|-----------------|----------------------|--|-----------------------------|----------------------------|
| | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune |
| | Aucune | Aucune | Aucune | Aucune |

3.7 Perceptions des villages par rapport à la foresterie communale

3.7.1 Les peurs et les attentes des villageois par rapport à la foresterie communale

La plupart des villages ont déjà entendu parler du projet de transfert de la réserve à la mairie et tous estiment que cela est une bonne chose.

Pour les villages de cette réserve, l'apport de la forêt communale (RF gérée par la Mairie) n'est pas encore bien perçu malgré le fait que certains estiment que cela pourrait favoriser la construction des écoles, des centres de santé ou des routes ; pour d'autres, cela n'apportera rien étant donné que la mairie n'a encore rien fait pour le village, c'est par à cause de la forêt communale qu'elle fera quelque chose.

Craintes des villageois vis-à-vis de la mairie : Ici, la principale crainte pour les villageois est de se voir refuser de couper le bois de chauffage ou de construction dans la réserve, de se voir expulser des terres agricoles qu'ils possèdent déjà dans la réserve ou d'être contraint de payer de la patente pour travailler dans la réserve.

Craintes par rapport à l'administration : Pour la plupart des villages, aucune crainte n'est observée entre les villageois et l'administration. Cependant, certains villages craignent que l'administration soutienne la mairie sans penser aux villageois.

Craintes des villageois vis-à-vis des autres villages : Problèmes liés aux limites de la réserve forestière, car certains villages estiment que s'ils n'ont plus de terrain dans leur village pour cultiver, ils iront dans les villages voisins occuper leur terre.

Dès lors, les villageois estiment qu'ils devraient être informés sur tout le processus de transfert et de gestion de la réserve et éventuellement, de dédommagement des populations. Les populations villageoises estiment aussi que les jeunes du village devront être impliqués à l'avenir par l'organe chargé de la gestion de la réserve. Ceci pour que les jeunes qui seront recrutés travaillent dans la conservation de cette réserve.

CHAPITRE 4 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude socio-économique réalisée au sein des deux (02) villages riverains à la réserve forestière de Baloungou, dans la commune de Bangangté, avait pour objectif de faire un état des lieux du contexte socio-économiques de ces villages, et d'apprécier leur degré de dépendance vis-à-vis de la RF ; ceci afin de mieux appréhender les intérêts locaux lors de la planification de l'aménagement de cette RF et aussi de mieux prioriser les actions de développement qui seront plu-tard initiées.

Cette étude a montré qu'autour de cette RF, on trouve (en 2012) une population totale d'environ 6000 âmes. Cette population est composée d'une seule ethnie à une quelque exception prêt et par conséquent d'une religion, vit tout de même en cohésion. Le niveau de développement bien que déjà bien amorcé, reste encore à améliorer sur les plans éducationnel, sanitaire, de l'accès à une eau de qualité, routier, etc. les populations locales vivent essentiellement de l'agriculture. Les autres activités telles que l'élevage, la pêche, la chasse, l'exploitation des produits forestiers ligneux et non ligneux sont exercées de façon secondaire.

La RF quant à elle n'est pas très riche du fait de l'exploitation anarchique opérée au fil du temps. Cependant on y trouve encore des essences forestières à forte valeur commerciale, ainsi que quelques espèces fauniques de grande importance pour cet écosystème. Les populations locales dépendent de cette RF pour la satisfaction de leurs besoins en produits forestiers ligneux et non ligneux, pour le prélèvement de la matière première à l'artisanat local, *etc.* Par ailleurs on y trouve aussi de nombreuses plantations agricoles et quasiment pas de site sacré et un site particulier qui est d'un intérêt socio-culturel pour ces habitants.

Le transfert de la gestion de la RF de Baloungou à la mairie de Bangangté, reste une préoccupation pour la majorité des populations locales. En effet, celles-ci ne comprennent pas encore bien les retombés positives d'un tel projet pour la commune et les communautés locales ; et craignent plutôt qu'il n'y ait aucun changement dans la gestion communale. Elles expriment aussi des craintes par rapport au devenir/ continuation de leurs activités agricoles au sein de la RF.

Au regard de tout ce qui précède, les recommandations suivantes sont à prendre en compte dans le cadre de l'aménagement de cette réserve forestière :

- Mettre en place une plate-forme de concertation entre la mairie, l'administration forestière locale et les populations riveraines, en vue de renforcer la sensibilisation des populations riveraines, et de régler de façon participative le droit d'usage des riverains et les modalités d'accès à la RF. Ceci pourra se faire à travers la création des comités paysans forêts dans les villages riverains ;
- Préserver autant que faire se peut dans le cadre de l'aménagement de la RF, les acquis actuels des riverains au sein de cette RF.